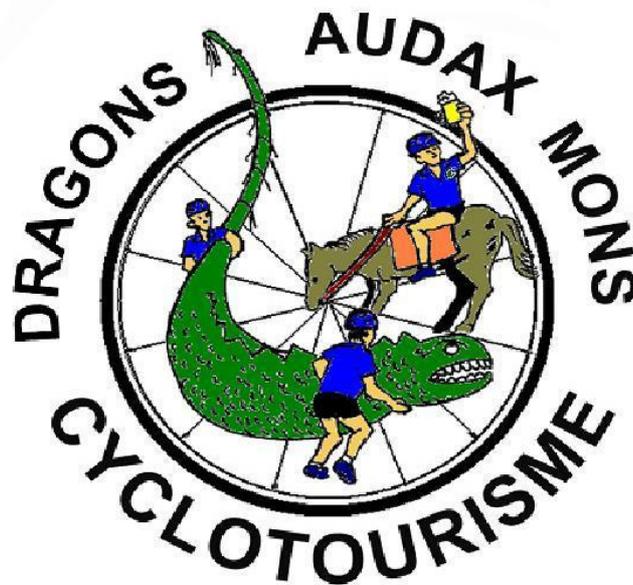


**DRAGONS AUDAX MONS**

*FEDERATION BELGE  
DU  
CYCLOTOURISME*

*Projet de nouveau sigle,  
proposé par un jeune  
administrateur anonyme*



*BULLETIN BIMESTRIEL N° 3 - 2008*

*MAI 2008*

**EDITEUR RESPONSABLE :**  
**Philippe TRAUWAERT**  
**48, rue des Faubourgs**  
**7000 MONS**

*ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF*

## EDITORIAL

*Voilà la saison 2008 bien entamée. Pour les Dragons, elle leur procurera bien des satisfactions. A tout le moins si l'adage « Un Mons-Chimay-Mons réussi est le garant d'une belle saison » est valable pour les collectivités.*

*En effet, le bilan de la 37e édition de notre organisation-phare est des plus positifs. Nous pouvons être contents de la participation : près de 1800 cyclos recensés : cela peut paraître loin du record de l'an dernier, mais c'est supérieur à 2006 ainsi que de l'ambiance chaleureuse comme d'habitude. Les cyclos ont été enchantés de la qualité des parcours et de l'accueil. Dès lors...*

*Le club remercie chaleureusement tous ceux qui, membres ou extérieurs, ont travaillé, parfois longuement, pour que tout se passe bien.*

*Un coup de chapeau particulier à ceux qui, bien avant le 1e mai, ont passé du temps, dans l'ombre à préparer cette journée. Flécher les parcours, nouer des contacts avec les lieux de contrôle, avec les sponsors et les fournisseurs, mettre en page tous les documents, ...un travail de fourmi oh combien important.*

*Les vacances s'annoncent. Place au vélo et aux découvertes !*

*Hervé organise une sortie en car vers Bertrix et nous donne l'occasion de rouler ensemble dans une région superbe.*

*D'autre part, nous avons reçu des appels de coups de main émanant d'organismes publics. Signes que notre club est estimé pour son savoir-faire. Allez voir les détails en rubrique et répondons à ces invitations.*

*Et puis, il y aura le dimanche 19 octobre la Fête de clôture du challenge des Montagnardes que la Fédération nous a demandé d'organiser. Bloquons déjà la date. Le prochain courrier nous en dira plus et lancera les appels aux bonnes volontés. Le club aura besoin de vous.*

*Philippe*

# Réunion du Conseil d'Administration du 08 mai 2008



PRESENTS : P. Trauwaert, président, P. Courcelle, G. Dupire, S. Filleul, J.C. Ghesquiere, P.Godart, P.Honoré, M.Menu, M.Raulier: administrateurs

EXCUSES : X. Anseau, J. Brunet et H.Latouche

## 1. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du CA du 03 avril 2008.

Le bilan des frais de l'AG n'a pas encore été dressé : Des notes de frais doivent toujours rentrer.

Le R.O.I. modifié lors de l'A.G. extraordinaire du 16 avril sera inséré dans le courrier 3.

## 2. Débriefing du MCM 2008.

### a. Préparation – montage

La participation des membres est de moyenne à bonne.

Sébastien suggère que chacun soit responsable de son matériel et que, dans la mesure du possible, il le garde chez lui. Philippe souhaite que chaque service matériel soit décentralisé.

### b. Sur la route

La grande majorité des participants était satisfaite des parcours proposés

Il manquait deux personnes aux inscriptions.

Prévoir une table spéciale pour les non-affiliés qui souhaitent souscrire une assurance « 1 Jour » (1,50 € supplémentaire.)

Patrick H. suggère la suppression du cachet aux contrôles. Le cachet de départ sur le talon de la carte devrait suffire.

Au contrôle de BERSILLIES (Retour), des denrées salées seraient souhaitées. On demande aussi de prévoir moins de madeleines, mais davantage de pains d'épices.

La proposition d'Yves P. de modifier le début des 160 et 210 km paraît intéressante.

### c. Fonctionnement du bar

Un roulement dans le service du bar, des équipes de remplacement seraient les bienvenues.

04. Démontage

Il devrait commencer plus tôt et il conviendrait de repenser le déménagement des tables.

05. Restauration

Le filet américain et l'escavèche s'avéraient être trop chers.

Réajuster le prix des boissons à la hausse.

## 3. Activités futures

### a. Verre de la Ducasse le jeudi 15 mai

Il reste de reliquats de M – C – M. Prévoir des bouteilles d'eau congelée et quelques glacières.

### b. Voyage en car vers BERTRIX le samedi 14 juin

La participation minimale est de 30 personnes. Le prix unique est de 25 € par personne. Le Club ristournera 10 € aux membres sur le repas.

Pour les accompagnants, des visites sont possibles soit dans région de BERTRIX ou de BOUILLON.

### **c. BCMF des VOSGES les 28 et 29 juin :**

Actuellement, il y a cinq participants.

### **d Fête de clôture des Montagnardes du 19 octobre**

A cette occasion, Philippe suggère de lancer quelques modifications et de tenter quelques expériences dans l'organisation matérielle.

Philippe a déjà quelques parcours en tête avec plusieurs variantes.

Pour le circuit marche de 12 km, nous ferions appel à Jean RICHELET (Marcheurs de la Police). Il y aurait un circuit touristique « intra muros » de 6 km.

## **4. Divers**

### **a. Pour le 2 aout 2008 :**

Appel à l'aide de la Province de Hainaut. afin de pouvoir disposer de quelques Dragons comme signaleurs lors du « Beau vélo de Ravel » le 2 août.

### **b. Le dimanche 22 juin (après-midi)**

Catherine HOUDART espère pouvoir compter sur la présence d'une dizaine de DRAGONS pour encadrer les jeunes brevetés lors de la remise de leur diplôme de jeune cycliste au VAUXHALL.

### **c. Stockage de matériel**

Comme le lieu de stockage de la friteuse et d'autres matériaux va devoir être libéré, le C.A. est à la recherche d'un garage disponible.

### **d. Tatouille**

La date et le lieu de la Tatouille seront fixés lors du C.A. de juin.

La prochaine réunion a lieu le jeudi 5 juin à 19 h 45.

## **ON RECHERCHE DES DRAGONS!**

- **Le DIMANCHE 22 JUIN APRES-MIDI**

L'Echevinat souhaite qu'un certain nombre de Dragons encadrent des élèves de primaire lauréats du Brevet de bon cycliste entre leur école et le Waux-Hall.

Le président aura plus de détails lors d'une réunion le 27 mai prochain. Voyez sur le blog

Il serait bon qu'une dizaine de Dragons répondent à cette invitation.

- **Le SAMEDI 2 AOUT de 12 à 16 h.**

L'Office du Tourisme du Hainaut nous a demandé une vingtaine de signaleurs pour l'organisation « Le beau vélo de Ravel » organisé en collaboration avec « Vivacité » au Grand'Hornu. Circuit d'une vingtaine de bornes.

Nous nous sommes engagés pour une demi-douzaine de personnes.

**On compte sur nous ! Le Président rassemble les candidatures**

# REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DES D.A.M. ASBL

Voici le R.O.I. modifié lors de l'A.G. extraordinaire du 16 avril. IL est également disponible sur le site, à l'adresse suivante <http://www.damons.be/CA/ROI.htm> , soit en haut à droite de la page consacrée au C.A.

Son accès est protégé selon les règles habituelles (utilisateur + mot de passe )

## 1. Généralités

a/. l'association sans but lucratif (ASBL) « les Dragons Audax Mons », en abrégé D.A.M. est issue du club cyclotouriste « Les Dragons Audax Mons », association de fait, fondée le 2 février 1968.

b/. le présent règlement d'ordre intérieur (ci-après : R.O.I.), complète les statuts coordonnés approuvés par l'assemblée générale du 28 février 2008 et publiés aux Annexes du moniteur belge.

c/. Les statuts peuvent être consultés au siège social de l'association. Actuellement, le siège social se trouve au n° 48, rue des Faubourgs à 7000 Mons.

## 2. Local

a/. Le local des DAM est actuellement situé au café Le DUCAL, Place Léopold, 7000 Mons.

b/. Nonobstant les pouvoirs réservés à l'assemblée générale, il peut, en cas de force majeure (cessation d'activités du café DUCAL, expulsion de l'association, ...), être transféré dans tout autre lieu de 7000 Mons suivant le choix et la décision du conseil d'administration, ratifié lors de la première assemblée générale suivante.

## 3. Affiliation D.A.M. à une fédération.

a/. L'assemblée générale décide de l'affiliation, ou non des DAM à une fédération.

b/. L'affiliation de l'association à une fédération entraîne l'affiliation automatique et obligatoire de tous les membres effectifs et adhérents des DAM à cette fédération. Tout membre a la possibilité, complémentairement, de solliciter à titre personnel une adhésion à une autre fédération.

c/. Les DAM sont affiliés à la Fédération Belge du Cyclotourisme a.s.b.l., en abrégé FBC.

## 4. Activités principales des D.A.M.

Dans le respect de l'article 3 des statuts, les DAM, notamment :

a/. publient un bulletin, organe de liaison entre les membres,

b/. organisent des sorties cyclotouristes d'entraînement pour les membres, des randonnées et des brevets pour les membres, des cyclotouristes et /ou le grand public dans un esprit non compétitif.

c/. organisent également des marches dans le même esprit ,

d/. participent à des manifestations du même type que ci-dessus organisées par d'autres associations,

e/. mettent sur pied des organisations non sportives (fêtes, banquets ...) dans l'esprit et conformément à l'objet de l'association,

f/. se donnent tous moyens financiers et autres, nécessaires pour la réalisation de leurs activités et projets.

## 5. Les membres.

a/. Ils sont censés connaître la loi et la réglementation, notamment en matière de responsabilité civile et de circulation routière.

- b/. Ils sont âgés de dix-huit ans au moins le jour de l'inscription, sans distinction de sexe.
- c/. Les moins de dix-huit ans devront présenter préalablement à leur admission au club une autorisation des parents ou du tuteur accompagnée d'une attestation déchargeant le club de ses responsabilités. Ces formulaires sont disponibles au siège social de l'association.
- d/. Ils jouiront de toutes les facultés et qualités requises pour participer aux activités de l'association.
- e/. Dans tous les cas, les membres devront être couverts par une assurance en responsabilité civile. L'association, en tant que club organisateur, est également couverte par une assurance en responsabilité civile pour les activités mentionnées dans le calendrier de la Fédération.
- f/. Un membre adhérent ne peut être proposé en qualité de membre effectif que s'il est inscrit dans l'association en qualité de membre adhérent depuis au minimum un exercice social complet.
- g/. Toute personne peut acquérir la qualité de membre sympathisant de l'association en acquérant une carte de membre sympathisant au prix et selon les modalités fixées par le conseil d'administration. La qualité de membre sympathisant ne confère pas à son détenteur les droits reconnus aux membres adhérents et effectifs de l'association.
- h/. La qualité de membre n'est acquise qu'après paiement effectif de l'intégralité de la cotisation annuelle.

## **6. Le conseil d'administration.**

a/. Les candidats à un poste d'administrateur sont tenus, sous peine d'irrecevabilité de leur candidature, de faire parvenir leur candidature écrite entre les mains du secrétaire de l'association au plus tard la veille de la première réunion du conseil d'administration du mois au cours duquel l'assemblée générale ordinaire est tenue. Le mandat d'administrateur est gratuit.

Les candidats à la fonction de président sont tenus, sous peine d'irrecevabilité de leur candidature, de faire parvenir leur candidature écrite entre les mains du secrétaire de l'association au plus tard lors de la première réunion du conseil d'administration du mois au cours duquel l'assemblée générale ordinaire est tenue.

b/. Tout administrateur absent trois fois au cours du même exercice social à toutes réunions DAM confondues (conseil d'administration, assemblée générale, assemblée générale extraordinaire) sans en avoir avisé le président ou le secrétaire sera considéré comme démissionnaire d'office.

c/. Le conseil d'administration fixe le calendrier des réunions. Les réunions du conseil d'administration sont organisées en principe au café LE DUCAL, chaque premier jeudi du mois à 19H45, sauf décision contraire du Conseil.

d/. Tout membre du club, à quelque titre que ce soit, est en droit de participer activement aux réunions du conseil d'administration. Le membre n'aura cependant pas droit de vote, conformément aux statuts.

e/. Les membres du conseil d'administration qui s'abstiennent au vote sont considérés comme n'étant pas présents pour le calcul des majorités.

f/. Sauf en cas de force majeure, les postes de président, vice-président, trésorier et secrétaire ne sont pas cumulables. De même, il n'est pas admis, sauf cas de force majeure, que les postes précités soient occupés par les membres d'une même famille (époux, cohabitants légaux, parents/enfants).

g/. Le vote se fait à main levée, excepté si un tiers des administrateurs présents ou représentés demande le vote écrit. Dans ce cas, le vote est anonyme. Le vote écrit est toujours applicable à toute décision relative à une ou plusieurs personnes physiques membres de l'association: admission, démission, modification de la qualité du membre, exclusion, ...

h/. Dans le respect des statuts, le trésorier, ou à défaut le président, est spécialement mandaté vis-à-vis de toute institution bancaire pour effectuer sur les comptes de l'association toutes opérations bancaires électroniques (self-banking, PC-banking, ...) ou au guichet dans le cadre de la gestion journalière de l'association, et recevoir toutes sommes dues à l'association.

## **7. Assemblée générale.**

Tout membre effectif absent lors d'une assemblée générale peut se faire représenter par procuration pour tout vote utile. La validité de la procuration ne peut excéder une réunion. Tout membre votant ne peut être porteur que d'une seule procuration. Les seules procurations valables sont celles écrites à la main sur le formulaire prévu à cet effet et disponible au siège social.

Le vote se fait à main levée, excepté si au moins un tiers des membres effectifs présents ou représentés demandent le vote écrit. Dans ce cas, le vote est anonyme.

Le vote écrit est toujours applicable à toute décision relative à une ou plusieurs personnes physiques membres de l'association (nomination de candidats, démission, ...) à moins que la majorité aux trois-quarts des membres effectifs présents ou représentés décident, par vote à main levée, qu'une ou plusieurs des décisions proposées feront l'objet d'un vote à main levée.

## **8. Gestion de portefeuilles.**

a/. Différents portefeuilles sont distribués aux administrateurs (randonnées permanentes, voyages, logistique et matériel club, archives, informatique, challenges, courrier de l'association, Rameurs, affiliations, publicité, conseils juridiques, ...).

b/. Des responsabilités spéciales comme l'organisation d'excursions, la gestion de portefeuilles divers (sécurité, assurances, ...) peuvent être déléguées par le conseil d'administration, pour la durée et aux conditions qu'il détermine, à n'importe quel membre du club qui se porte candidat. Le gestionnaire rendra mensuellement compte de son travail au conseil d'administration. Le conseil d'administration détermine les pouvoirs des délégués. Toutes les décisions qui excèdent ces pouvoirs sont du ressort du Conseil d'administration.

## **9. Appellations.**

Les brevets, organisations et appellations diverses sont et restent la propriété exclusive des DAM :

- Sambre et Thure
- Mons-Chimay-Mons et la journée du Cyclotourisme
- la Randonnée des Ardennes française, en abrégé R.A.F.
- la Randonnée des Pré-Ardennes françaises, en abrégé petite R.A.F.
- la Randonnée des églises fortifiées de Thiérache (R.E.F.)
- Vers le Col del Saux
- l'Ecaussimontoise,
- Mons-Rebaix-Mons
- la marche nocturne de la St Sylvestre
- la Tatouille
- les SPADAMS
- le Ramdam
- les Rameurs

## **10. Dommages et frais des membres de l'association.**

Les frais de déplacement réellement occasionnés par le fléchage ou par la reconnaissance d'un parcours en vue d'une organisation mise sur pied par les DAM, ou par la participation à toute autre organisation ou réunion à laquelle le conseil d'administration délègue spécialement un membre, seront remboursés à la demande des intéressés pour solde de tout compte.

Le remboursement est calculé sur la base de quinze centimes au kilomètre. Ce taux est lié aux fluctuations de l'indice des prix à la consommation du Royaume.

Un formulaire de demande de remboursement est disponible au siège social et chez le trésorier.

Sans préjudice de l'application de l'alinéa 1er, les membres supportent seuls tous dommages corporels, matériels ou immatériels, tous frais et toutes charges, quelle qu'en soit la cause et quelle qu'en soit la nature, qu'ils pourraient subir dans le cadre des activités de l'association ou de la préparation ou le suivi de ces activités.

La prise en charge éventuelle de ces dommages, frais ou charges par l'association est laissée à la libre appréciation du Conseil d'administration.

### **11. Equipement et matériel.**

a/. Tenue vestimentaire : l'équipement lors des activités est laissé au libre choix du membre. Le port de vêtements publicitaires est vivement déconseillé. Pour les sorties officielles reprises au calendrier du club, la tenue du club est cependant vivement souhaitée.

b/. Matériel : tous les types de bicyclettes ou machines multiples (tandems, ...) sont admis pourvu qu'ils soient mus par la seule force musculaire. Tout membre se doit de rouler sur une machine en bon état de marche (notamment les freins) afin de ne pas causer de préjudice à ceux qui l'accompagnent ni à des tiers.

### **12. Participation des DAM à leurs organisations.**

Il est déconseillé aux membres de rouler la randonnée MONS-CHIMAY-MONS le jour de l'organisation et de s'inscrire à la marche nocturne de la St Sylvestre le jour de l'organisation. Lors de ces organisations, les membres se mettent au service du club afin d'assurer le meilleur accueil et le meilleur encadrement possible. Les membres devront avoir tout spécialement lors de ces organisations une attitude correcte, décente et accueillante vis-à-vis du public et des autres participants.

Cependant, afin de permettre aux membres d'obtenir l'homologation des randonnées précitées, ces brevets seront effectués sous forme de répétitions groupées reprises au calendrier des activités du club.

Ces répétitions donnent droit à l'homologation et à l'inscription gratuite. Seul l'achat du souvenir (facultatif) est payant.

Moyennant l'accord de la fédération, l'homologation fédérale est acquise pour la randonnée MONS-CHIMAY-MONS quel que soit le moment où elle est effectuée entre le lendemain de la date officielle d'organisation et le 31 octobre de la même année.

### **13. Exercice social.**

L'exercice social prend cours le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Les titulaires d'un mandat d'administrateur et les administrateurs chargés de fonctions au sein du conseil d'administration poursuivent l'exercice de leurs mandats jusqu'au terme de l'assemblée générale ordinaire qui suit la clôture de l'exercice précédent.

### **14. Modifications du présent règlement.**

Le présent règlement peut être modifié par l'assemblée générale suivant la même procédure que pour la modification des statuts.

Approuvé par l'Assemblée Générale de l'association, le 16 avril 2008.

# RAMDAM

## AVRIL

**-samedi 12** : Gerda, Eric, Cécile et Alex, Jean D., Yves P., l'ami Guy, Alain D., Philippe TW, .... se déplacent à Montigny-Tilleul pour rouler un des superbes circuits dessinés par Gaëtan Desgain pour son BâD « La Trappiste ». Laurent boucle « Autour de Tournai ».

**-dimanche 13** : Météo défavorable et petite averse dans les premiers kilomètres mais de bonnes conditions ensuite à la « Route des Flandres » à Baudour. 14 Dragons au départ dont Mickael V., qui comme Alain L. découvre la rudesse des pavés du Paterberg

**-dimanche 20** : « La Symphorinoise » a vu la participation des 24 des nôtres sur les différents circuits tracés en direction de Henripont dont une boucle pas piquée des vers sur le 105 km.

**-week end du 26-27** : sous un beau soleil –enfin-, week-end de répétition. Pas inutile : on apprend que la Croix des Tienats à Petigny sera inaccessible vu la brocante ; mais on découvre une variante...et les superbes paysages proposés par Yves.

6 Dragons le samedi, 11 le dimanche roulent le 210. Les noms ? Pierre, Albert M., Roland, Marcel B, Philippe DW (les 2 jours !), Alain L., Michel H., Pascal, Guy G., Philippe TW, Jean D., Gerda, Eric. Et 3 néophytes du 210 : Alain D., Robert H., Michaël V. Bravo ainsi qu'à Monique D. qui n'hésite pas à aborder les 130 bornes de Bersillies à Bersillies. Avec ceux qui ont parcouru les distances intermédiaires, ce sont certainement 30 endiablés qui se défoulent avant le grand jour.

Quelques uns ont rendu visite à nos voisins d'Havré qui organisaient leur brevet ce jour-là.

## MAI

**- jeudi 1** : notre 37<sup>e</sup> Mons-Chimay-Mons a recueilli un beau succès : quasi 1800 participants estampillés. Après un mois d'avril peu favorables aux grosses sorties et un début de semaine pluvieux, le temps s'est heureusement amélioré dans les dernières heures. Une matinée ensoleillée mais fraîche et quelques belles averses dans l'après-midi.

Les participants se sont montrés fort satisfaits des petites modifications de parcours. Le passage par la Grand'Place au départ en a marqué plus d'un et Yves nous a encore déniché de superbes coins du côté de Monbliard. Bref un bon cru.



Pour les statisticiens :

- 1565 routiers dont 853 Hennuyers, 284 Flamands, 277 Français ; 2 Hollandais ; 1 Grand-Ducal ;
- 230 VTT dont 224 Hennuyers.

Par parcours (en tenant compte des DAM):

<b>210 km</b>	332 participants	<b>75 km</b>	161 participants
<b>160 km</b>	682 participants	<b>50 km</b>	102 participants
<b>110 km</b>	275 participants	<b>20 km</b>	40 participants
<b>50 VTT</b>	195 participants	<b>20 VTT</b>	35 participants

Les Eurocyclos Baudour furent les mieux représentés : 69 cyclos et 8 VTT.

Les photos des dragons actifs le 1<sup>er</sup> mai sont sur le blog ( <http://www.exciti.be/Audax/2EntreNous.htm> )

Les autres photos( de Marc Menu pour la plupart) et le bilan complet des participations sont sur le site officiel ( <http://www.damons.be/MCM2008/MCM2008Edito.htm> ).

**-samedi 3** : A la « Flèche de Wallonie » : Jean D., Philippe DW, Eric et Guy G. sur le cyclo-coteur de 200 km et Gerda à « La Fléchette » (=160 km

**-dimanche 4**: Philippe M., Sébastien, Guy D. effectuent le 160 de MCM accompagnés de Louise et Michel qui se « limitent » à Leugnies-Chimay-Leugnies. Chapeau quand même.

**-dimanche 11** : 24 Dragons au « Circuit des Ecoreuils » à Frameries dont une douzaine sur le 55 km cyclé à l'allure Audax sous la houlette du capitaine Bandit.

**-lundi 12** : Hervé H. et D., Sébastien, Pascal, Filip et Philippe T sur le 100 km, Jean W.; et Yves P. sur le 65 : 2 beaux circuits depuis Braine-le-Comte au « Pays des Rivières ».

D'autres ont eu porte de bois à la Brasserie Bush à Pipaix, départ d'une Picarde pourtant bien annoncée !!!!

**-jeudi 15**: la Ducasse a bien commencé malgré la pluie : une bonne quarantaine de Dragons se sont retrouvés dans la galerie de la Polytech. pour le verre de l'amitié.

**-samedi 10** Présence à Vedrin (BAD) de Raton, Jean D. et un 3e montois

**-dimanche 18** : Sébastien (sur le 120 BAD), Alain D. et Yves P. (90) et Jean W. (60) assurent une représentation montoise. D'autres dragons ont été aperçus dans les rues de Mons. Sans leur vélo.

## A VENDRE

Le club revend :

- Scanner HP scanjet 2400
- Imprimantes : HP Deskjet940C series et AGFA snapscan 1212
- Fax Ricoh 570
- table d'ordinateur
- broyeur à papier

S'adresser au président

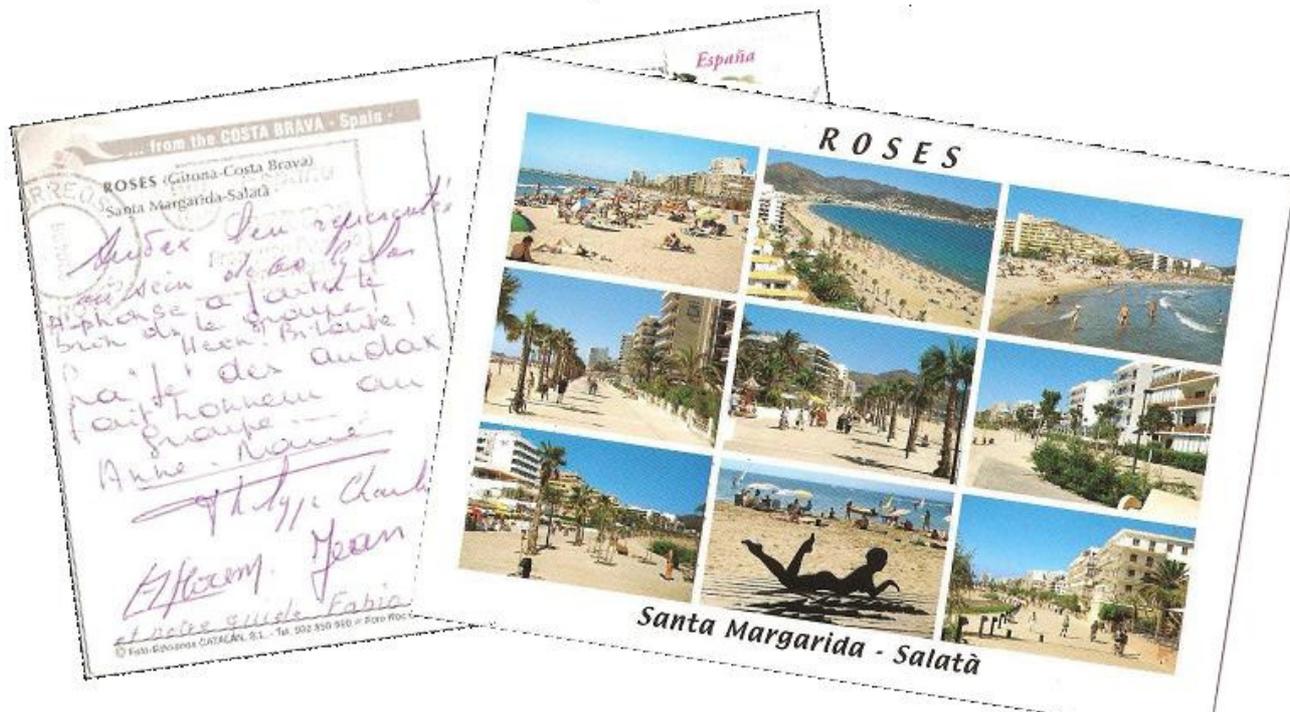
## LES RAMEURS

- **Edition 2008** : les membres qui ne l'auraient pas encore reçue peuvent le retirer chez le Président au 48, rue des Faubourgs à Mons.
- Vous avez apprécié lire les échos de la saison 2007 ? **Préparons déjà l'édition 2009** : en produisant photos, en rédigeant quelques lignes dès la fin de la randonnée. Toutes ces anecdotes enrichiront la prochaine édition.

## VOICI VENIR LES VACANCES !!!

... et avec les vacances, les cartes postales des dragons en villégiature ...

Cette année, Anne-Marie et Philippe Charles avec Alphonse et Jean inaugurent la saison des cartes postales.



## Déplacement en car le samedi 14 juin pour le cyclo-coteur des BOUCLES DE LA SEMOIS A BERTRIX

Comme annoncé dans le courrier précédent, le club vous propose un déplacement en car jusque Bertrix pour participer aux « Boucles de la Semois » : un superbe brevet qui satisfera les cyclos les plus difficiles.

Les accompagnants ne seront pas oubliés : le car poussera une pointe jusque Bouillon pour leur permettre de passer une belle journée. (Visite du Château, promenades, lèche-vitrines)

Tous ces touristes d'un jour pourront se retrouver pour un repas sympathique avant de rentrer sur Mons.

### PROGRAMME :

- 6 h45 : Embarquement des vélos face au Ducal et Départ
- 9 h : En selle pour un circuit au choix : 135 km (un dénivelé)

105 km (un dénivelé)

50 km (un asnaise)

Tous les renseignements au <http://perso.infonie.be/cyclobertrix/boucles.htm>

- Ou : En car direction Bouillon : journée libre
- 16 h : Transfert (en car) des cyclos vers Bouillon



- 18 h30 : Repas
- Vers 23 h : Retour vers Mons

### PRIX DU CAR

- Pour les membres des D.A.M. : 15 €
- Pour les non-membres 25 €

Ce prix est fixé sur base d'un groupe de 30 participants. (Prix revu à la baisse si nous sommes plus nombreux)

### LE REPAS

Il est proposé au restaurant :  
AUBERGE DE L'ALSACE  
3, Faubourg de France à Bouillon.

Le prix est de 21 € (non-inclus dans le prix du car et payable sur place)

Le menu proposé :

- Potage
- Assiette ardennaise, crudités, frites
- Flan caramel
- + 2 verres de vin



**!!!! Le déplacement sera annulé si le nombre des participants est inférieur à 30 !!!!**

Dépêchez-vous donc à vous inscrire ! **DERNIER DELAI : MERCREDI 4 JUIN**

Hervé Latouche

---

TALON A REMETTRE OU RENVOYER A Hervé Latouche , rue de la Poudrière, 11 A Hyon

[herve@proximus.be](mailto:herve@proximus.be) Tel 0476/26.91.85

..... s'inscrit pour le déplacement de Bertrix et participera au circuit de .....km

Il sera accompagné de ..... personnes qui se rendront à Bouillon

Il verse ..... € au compte 001-2720106-11 des Dragons Audax Mons

Il participe au repas et réserve .....menus.